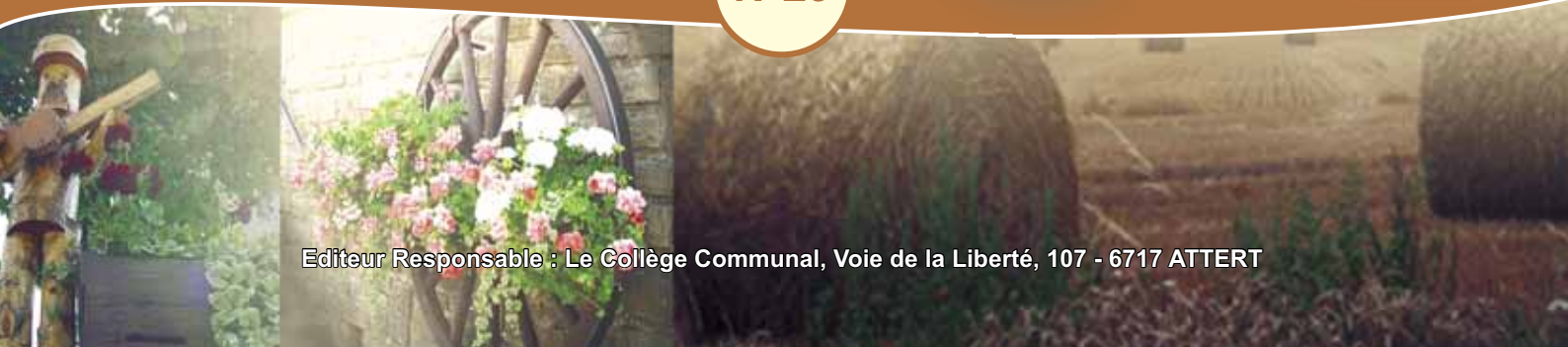


Atttert.be



Périodique Communal
MAI 2012

N°29





Accueil extra-scolaire

Vous pourrez lire dans ce bulletin

Accueil extra-scolaire

Conseil communal

• Ordres du jour des points discutés en séance publique

Histoire et Culture

Nos noms de rue- Metzert (1ère partie)

PCDN

PCDR

C.P.A.S.

Environnement

Enseignement

Règlement communal

Fête du Parc Naturel 2012

Jumelage: Kruishoutem

Croix-Rouge

Généralions Rurales

Energie

Écho de nos associations

A.L.E.

Autres manifestations

La première semaine de Pâques, plus de trente enfants ont réussi à voyager dans le temps.

Voulez-vous connaître leur recette ?

Prenez une poignée d'accueillantes motivées...

Ajoutez-leur des accessoires insensés...

un gourdin...un henin...un parchemin...

Sans crainte, passez l'écran de fumée! C'est le moment d'ouvrir les yeux, de tendre l'oreille

Mais non vous ne rêvez pas ...dinosaurés, chevaliers, gaulois...ils sont tous là !!!

Prêts à rencontrer nos aventuriers.

Juré ..on n'a rien inventé ..les photos le prouvent du lundi au vendrediles siècles ont défilé !!!...

On s'est bien amusé!



Ordres du jour des points discutés en séance publique

Vendredi 24 février 2012

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2) Aménagement d'un espace de convivialité à Post – Décision de principe et arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet.
- 3) Révision de la clé de répartition des fonds de l'ancienne gruerie d'Arlon – Libération des fonds bloqués.
- 4) Approbation d'un devis de travaux forestiers non subventionnables (triaux de Nothomb et de Thiaumont).
- 5) Projet d'urbanisation Quartier Esper à Nothomb – Renonciation communale au droit d'accession au profit des Habitations du Sud-Luxembourg.
- 6) Octroi d'une subvention communale au projet de mise en réseau des parcs naturels de la Grande Région (programme Interreg IV).
- 7) Convention des maires pour une énergie locale durable
- 8) Octroi à l'A.S. Nothomb-Post du solde de l'aide financière communale dans le coût des travaux de réalisation d'un terrain de football synthétique.

Vendredi 30 mars 2012

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2) Demande de permis d'urbanisme à Metzert – Avis sur les travaux d'aménagement de la voirie et sur la cession d'un bien privé à intégrer à cette dernière.
- 3) Accueil extrascolaire communal – Révision des prix du service.
- 4) Prise de participation à l'intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMI0) à Mons.
- 5) Redevance communales – Autorisation au Collège communal d'ester en justice (résorption des retards de paiement).

Vendredi 27 avril 2012

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2) Sécurisation et réhabilitation du pont routier Rodenhoff-Parette : approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
- 3) Représentation communale à l'Assemblée générale de l'intercommunale IMIO à Mons.
- 4) Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE du 2 mai 2012.
- 5) Révision de la convention passée avec l'ASBL Les Petits Nicolas à Lischert.
- 6) Compte 2010 de la fabrique d'église de Schockville : avis.
- 7) Budget 2012 de la fabrique d'église de Schockville : avis.
- 8) Comptes 2011 de fabriques d'église : avis.



Nos noms de rue

METZERT (1ère partie)

1. DESCRIPTION.

Metzert est un village de type nucléaire, situé au Nord du front boisé de la cuesta sinémurienne, au fond de la vallée de la Metzertbach. Le village dominé par l'église, est caractérisé par l'abondance de ses sources et fontaines et par les voies de circulation intérieures. Le plan du village fait bien ressortir la notion de 'noyau'.

Ce village est situé dans un creux, une tête de vallon, au pied de la dernière Cuesta sinémurienne. Il est noyé dans les vergers à hautes tiges. Rues et ruelles s'intègrent, se croisent pour en faire un véritable village nucléaire. Il s'en dégage un calme reposant. Cette petite localité blottie au pied de la Cuesta s'est établie au niveau des sources nombreuses qui jaillissent dans ce vallon à l'abri des vents dominants.

2. COORDONNEES.

Latitude : 49°43'60'' N longitude : 5°46'60'' E altitude : 356m.

3. ETHYMOLOGIE.

A) Le nom de Metzert paraît dériver du nom teuton « mezan =mesurare, metari » ou du substantif « mezari= mensor ». Son territoire détaché d'un massif plus considérable aura, avant partage, été mesuré et aborné et aura reçu un nom analogue à cette opération . (De La Fontaine-Tandel II-1889).

B) Prat (Tandel II-1889) prétend que Metzert s'écrit 'Mettergem' en 1479 et 1480 (4). Metter est un nom propre de fondateur ou d'occupant et 'gem' pour 'heim'=maison.

C) De La Fontaine a également écrit (TandelII-1889), « Dans Metzert, 'ert'= terre et Metz viendrait de 'mezan', mesurer ». Le mot indiquerait un terrain mesuré, aborné.

4. ADMINISTRATION.

- En 1759, André de Marches, seigneur de Guirsch, a le droit de haute, moyenne et basse justice sur tous les habitants de la baronnie de Guirsch : divers droits, rentes et biens fonds sur plus d'une quarantaine de localités dont Metzert . Les « divers » droits comportaient, par exemple : le droit de troupeau à part, le droit de lever des amendes, le droit de recevoir le 10^{ième} denier sur la vente de bois, le droit de pêche et de chasse, le droit de posséder un colombier, le droit d'assigner des corvées.....
- Depuis la révolution française à 1865 : Metzert fait partie de la commune de Heuschling=Heinsch.
- De 1865 à 1976 : Tontelange et Metzert constituent une commune autonome.
- Depuis 1976 : Metzert fait partie de la commune d'Attert depuis la fusion des communes en 1977.

5. PRESENCE ROMAINE A METZERT.

Cette présence est certifiée par le chemin Helligefeld, « champ sacré » correspondant sans doute à une ancienne nécropole romaine, les vestiges d'une villa étant attestés dans les parages immédiats.

La présence de colons romains est également démontrée par le Reimerwee qui est un tronçon de l'ancienne chaussée romaine Metz-Arlon-Tongres.



Des fouilles ont été pratiquées en 1942 au Sentier d'Elchert. Elles ont permis de mettre au jour des murs recouverts de stuc peint, des dalles en terre cuite, des pavements et des briques d'hypocauste. Des traces d'incendie étaient encore visibles.

La villa du Heideschloss découverte par l'abbé LOES a fait l'objet de fouilles en 1942 par Mr. P.-M. FOUSS. Michel COUTEAU a également fouillé les décombres de cette villa. Sous celles-ci, il a découvert une série de caniveaux qui drainent les terrains et alimentent encore aujourd'hui (1960) les deux abreuvoirs ou lavoirs de la ferme Clément HERMAN, ancienne ferme THOMAS .

6. LA PAROISSE.

C'est en 1806 que fut créée la paroisse de Tontelange regroupant ce village et Metzert qui fut détaché de la paroisse de Freylange.

7. LA CHAPELLE- EGLISE.

Elle est dédiée aux Saints COSME et DAMIEN. La partie supérieure de la tour est romane. Comme le reste de l'église, la partie inférieure de la tour fut transformée en 1714 ou en 1741. Cette tour daterait du XIème siècle. La flèche de la tour a été reconstruite vers 1868.

L'intérieur possède un beau mobilier baroque polychromé, réaménagé en 1967. La chapelle fut restaurée en 1927 (architecte Léon LAMY-Arlon) Le bâtiment est classé monument historique.

8. LE CIMETIERE ET LA CROIX DES INNOCENTS.

Le vieux cimetière qui entoure la chapelle possède deux curiosités historiques: deux portes d'entrée et une croix des innocents.

On raconte que l'entrée près du presbytère servait aux chrétiens et à leurs défunts et que la seconde, plus à l'ouest, était réservée aux incroyants. Le corps du défunt non croyant ou mécréant devait pénétrer dans le champ des morts par une porte secondaire. Cette légende est basée sur une pratique ancienne qui voulait que les «mécréants» ne puissent entrer au cimetière par la porte des croyants. Généralement, on passait le cercueil par-dessus le mur et on enterrait les 'mécréants' dans un endroit qui leur était réservé, loin du sanctuaire.

Quant à la croix des innocents, érigée à côté de l'entrée principale, elle marquerait le lieu où l'on ensevelissait les enfants morts avant le baptême. En fait, ce monument de 1882 remplace une ancienne croix, sans doute en bois, qui se trouvait à droite de l'église et était effectivement réservée à l'inhumation des nouveau-nés non baptisés. La mère ou un proche parent amenait le corps de l'enfant durant la nuit et l'enterrait à faible profondeur. Cette coutume vient de la croyance aux limbes, qui interdisait aux nouveau-nés non baptisés de reposer en terre bénite.

Ces pratiques, réservant les places pour l'au-delà aux seuls passagers munis d'un passeport en bonne et due forme, restèrent courantes à la campagne jusqu'après la seconde guerre mondiale.



Dans le cas de Metzert, il semble que la légende se soit emparée d'une réalité plus tristement matérielle. En effet, la seconde porte fut réalisée lors de l'agrandissement du cimetière en 1882 et devait faciliter l'entrée des cercueils au cimetière. Lors de ces travaux, il fut également décidé d'ériger une croix commune, comme il en existe dans d'autres cimetières. La tradition s'est donc emparée des lieux et des réalisations nouvelles pour leur donner une signification en rapport avec les coutumes anciennes. Ainsi naissent les légendes, s'écrivent les traditions.

Description de la croix : grande croix monolithique aux extrémités arrondies, occupée au centre par deux angelots émergeant de nuages sur fond rayonnant. Fût rectangulaire s'élargissant à la base, reposant sur une table supportée par un socle terminé aux angles par quatre colonnettes corinthiennes (architecte L. Van WYNAERT).

9. LES FONTAINES.

Naguère, le village de Metzert était alimenté en eau grâce à sept fontaines. Il en subsiste encore trois. Les habitants sont restés fortement attachés à ces points d'eau autrefois seules ressources alors que la section voisine de Tontelange était approvisionnée par des canalisations individuelles (1936). Nous pouvons aussi admirer l'ancien lavoir où jadis les femmes lavaient leur linge et les abreuvoirs ou fontaines où le bétail allait s'abreuver chaque matin et chaque soir.

Nous ne résistons pas au plaisir de vous donner lecture d'un extrait d'une interview de Mr. P.M. FOUSS (ancien instituteur de Tontelange) publiée dans le journal « Le Soir » du 17 juillet 1941 : «De vieux plans cadastraux ont permis de retrouver l'emplacement d'un étang au pied de la colline. Deux sources qui alimentent aujourd'hui la distribution d'eau du village venaient probablement déverser autrefois leurs eaux dans cet étang. Ces deux filets d'eau passent actuellement sous les ruines qui viennent d'être découvertes. Il semble donc bien que l'on se trouve, comme en de nombreux cas analogues en présence d'une distribution rudimentaire d'un système de captage, installé pour répondre aux besoins de l'antique villa romaine ».

Pour en savoir plus sur les captages d'eau de Metzert, nous vous invitons à visiter l'exposition permanente « Voyage au cœur de l'Attert » (Centre Robert Schuman à Attert).

10. ANCIENNES FERMES DITES « MARIE-THERESE ».

A Metzert, nous pouvons découvrir toute une série de grosses fermes dites 'Marie-Thérèse' du nom de la grande Impératrice d'Autriche et des Pays-Bas. Il s'agit de fermes tout en longueur, rarement jointives, où le corps de logis est toujours plus important, plus élevé que les dépendances agricoles. Les propriétaires attachaient une grande importance à leur rang social à une époque de relative prospérité.

Les toits ont une pente plus importante qu'en Gaume et se terminent par des croupettes caractéristiques du pays d'Arlon et du Gutland luxembourgeois. Les encadrements de fenêtres sont en pierres sciées, ce qui rythme harmonieusement les façades. A hauteur des greniers et fenils, les murs sont généralement percés de lucarnes d'aération verticales à encadrement de pierre (en Gaume, ces mêmes lucarnes ont généralement une ligne horizontales).

11. RENOVATION RURALE .

Dans le cadre de la Rénovation Rurale, les voiries ont été refaites avec soin. L'utilisation de matériaux différents marque différentes fonctions : pavés de pierre naturelle pour les filets d'eau, losanges de béton pour le marquage des carrefours, pavés blancs de Bierges pour les bas-côtés.



12. L'ECOLE.

Avant 1878, les enfants étaient accueillis dans un local situé près de la maison vicariale (presbytère). En 1878, la Commune décide la construction d'une nouvelle salle d'école et d'un logement pour l'instituteur. En 1969, on créa une annexe pour y aménager la classe maternelle. Pour la petite histoire, nous extrayons le passage suivant d'une description de ces lieux : « Les lieux d'aisance sont placés dans la cour de manière que l'instituteur puisse surveiller ses élèves sans se déplacer ».

L'actuel complexe scolaire est en activité depuis 1986. La situation décentrée de l'école par rapport au village a permis de lui donner une architecture moderne répondant aux impératifs techniques et pédagogiques.

13. FOURS A CHAUX.

Dans le « Bulletin trim. de l'I.A.L. n°4- 1955 », Mr. COUTEAU décrit les cinq anciens fours à chaux mis au jour dans le talus du chemin « Millewee » lors de travaux routiers à Metzert en 1955. Il précise que ces fours à chaux sont d'âge indéterminé vu qu'il ne possède pas assez d'éléments pour dater cette exploitation.

14. LES CARRIERES DE SABLE.

Nous invitons nos lecteurs à lire l'excellent travail de G.H. PARENT, intitulé « Les sites Jean MAS-SART du Bas Luxembourg » et publié dans le bulletin trimestriel de l'association « Ardenne et Gaume » volume XXVIII-fascicule 4-1973 (pp211 à 227).

L'auteur y aborde les points de vue suivants : géologie, géomorphologie, botanique, zoologie.

15. LES RUE S DE METZERT.

-**Millewee** : ce terme peut être traduit par « Le Chemin du Moulin ».

N. BACH écrit que c'est un chemin multi-séculaire menant au moulin de Metzert et repris nommé au premier atlas des chemins. Il prétend également que le Millewee a gardé son nom grâce à un rythme d'occupation résidentielle lent et progressif, les metzertois d'origine s'évadant en périphérie et les 'étrangers' ayant le temps de s'intégrer.

-**Rue du Beynert** : elle relie Metzert et Lischert. Elle longe l'ancienne forêt du même nom sise sur l'abrupt de la première côte de Lorraine (Cuesta).

- **Helligefeld** : ce nom est une allusion probable au 'Champs sacré' correspondant à une ancienne nécropole romaine, les vestiges d'une ville étant attestés dans les parages immédiats.

- **Frällenerpad-Sente de Freylange** : c'est une ancienne voie (sentier) (sente=petit sentier=pad) menant au village voisin de Freylange (Frällen) qui avant 1806 était de la même paroisse et avant 1865 de la même commune que Metzert. Il débouche près du terrain de football de Freylange.

- **Alenewenerwee- Chemin de Viville** : par son histoire, par son exigüité et son profil, cet axe s'intègre dans le Reimerwee dont il est le prolongement.

- **Reimerwee- Voie Romaine** : c'est un tronçon de l'ancienne chaussée militaire Metz-Arlon-Tongres déjà décrite par Wiltheim au 17^{ième} siècle. Ce tracé a été authentifié par le G.R.A.S.L. (Groupe de Recherches Anciennes du Sud-Luxembourg). L'origine se confirme par les lieux-dits attenants à la chaussée : Reimerhiel, Kempebësch (de campus), Miëssi (de mansio).





Carte IGN

1 Rue des Laiteries	7 Sente de Freylange
2 Rue des Trois Fontaines	8 Chemin de Viville
3 Rue Saints Côme et Damien	9 Millewee
4 Ruelle des Jardins	10 Rue Neuve
5 Rue du Beynert	11 Am Bayerchen
6 Helligefeld	12 Côte Rouge



Les hirondelles sont de retour.

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de la Commune d'Attert, dans le cadre du projet « Protection des hirondelles et des martinets » vous invitent

le **vendredi 11 mai** à 20 heures à Attert,

en la salle Robert Schuman, à une conférence donnée par Monsieur Charles Carels, responsable du groupe de travail Hirondelles AVES, intitulée « Les hirondelles dans nos campagnes ».



Entrée libre.

**Une hirondelle ne fait pas le printemps !
Mais deux, cinq, dix, vingt... ?**

Mais pouvons-nous compter sur elles ? Pour le savoir, le PCDN a décidé de les compter. Comme nous aimerions connaître la population d'hirondelles de nos villages, le PCDN organise un recensement des nids en deux périodes :

- 1) la semaine du 21 au 28 mai ;
- 2) la semaine du 23 au 30 juin ;

Pour mener cette opération à bien, votre aide est nécessaire.

Charlie Carels présentera les stratégies conçues et déployées par le Groupe de travail « hirondelles d'Aves-Natagora » pour redynamiser les populations d'hirondelles. Il expliquera les méthodes simples et éprouvées pour aider ces fabuleux migrants. Il proposera des idées d'actions très pratiques, des plus simples aux plus complexes, afin d'inciter les particuliers et les collectivités à prendre part au sauvetage des hirondelles de nos villes et villages.

Quelques volontaires dans chaque village de la commune sont nécessaires pour mener cette opération à bien. Pour cela, vous pouvez prendre contact avec Madame Brigitte Loiseau, coordinatrice PCDN, administration communale, voie de la Liberté, 107 – 6717 Attert.
063/24 27 76, brigitte.loiseau@attert.be.

Nous comptons sur votre participation



**Un job d'étudiant sympa
en compagnie de jeunes de ton âge,
et tout ça dans une ambiance de vacances ?**



**Le CPAS recrute des animateurs(trices)
pour la **plaine de jeux d'Attert** de cet été !**

Conditions générales :

- Avoir 17 ans au minimum
- Etre créatif, responsable et dynamique
- Etre en possession d'un certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2)
- Le brevet d'animateur de centres de vacances agréé par la Communauté française (infos sur www.centres-de-vacances.be) **et/ou** une solide expérience en animation sont des atouts.

Fonctions :

- Organiser et mettre en œuvre des activités culturelles, sportives, créatives,...
- Veiller à la sécurité des enfants/adolescents.
- Faire preuve de compétences pédagogiques et éducatives

Les candidatures peuvent être envoyée à :

Mr le Président du CPAS – 109, voie de la Liberté – 6717 Attert
(tél. 063/22 54 18 ou 0479/29 13 21)

Info :

A partir de 15 ans, les étudiants bénévoles qui souhaitent se forger une expérience tout en passant de chouettes moments, sont les bienvenus.

Un « chèque-lire » d'une valeur de 50 € leur sera offert pour leur prestation.



Plaines de jeux 2012 d'Attert

4-12 ans

Comme chaque année le CPAS organise la plaine de jeux à l'Ecole communale d'ATTERT pour tous les enfants de 4 à 12 ans (les enfants doivent obligatoirement avoir 4 ans à la date d'ouverture de la plaine).

L'ouverture de la plaine est prévue **du lundi 23/07/2012 au vendredi 10/08/2012 inclus**.

Horaire : Accueil : à partir de 08h00 jusque 08h30 (début des activités)
Départ : à partir de 16h00 jusque 16h30

Une garderie payante (prix identique à l'accueil extra-scolaire) sera organisée de 7h30 à 8h00 et de 16h30 à 17h30.

Inscription et paiement

L'inscription sera effective uniquement après paiement et après réception du bulletin d'inscription dûment complété.

<u>Prix / jour</u>	<u>Enfants domiciliés dans la commune</u>	<u>Enfants extérieurs à la commune</u>
Pour 1 enfant	5 €	5,50 €
Pour 2 enfants de la même famille	8 €	8,50 €
Pour 3 enfants et plus de la même famille	11 €	11,50 €
Repas complet	4 €	
Barbecue le 27/07/2012	5 €	
Piscine	6 € (x2)	
Excursion le 03/08/2012	25 €	

Repas

Les enfants ont la possibilité de prendre leur casse-croûte ou de rentrer chez eux de 12h00 à 13h00. La possibilité de réserver un repas chaud ou du potage est également offerte (condition pour les repas chauds : 10 inscrits minimum/jour).



Activités

Excursion, barbecue, bricolages, jeux de plein air, animations diverses...

Afin de permettre aux enfants une meilleure intégration au niveau du suivi et de la participation aux différentes activités, le CPAS conseille aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) plusieurs jours successifs plutôt que par périodes interrompues.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au CPAS d'ATTERT, Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT (Tél: 063/22 54 18).

Les bulletins d'inscriptions ainsi que la fiche santé sont disponibles sur le site du CPAS, via www.attert.be ou au CPAS, et sont à renvoyer dûment complétés avant le 30/06/2012.



« Ados Welcome »

Pour les ados terminant la 1^{ère} année de secondaires inférieures et âgés de maximum 15 ans, à la salle du relais postal à Attert (109, Voie de la Liberté)

Ouverture de la plaine : **du lundi 06/08/2012 au vendredi 10/08/2012.**

Horaire : Accueil : de 08 :00 à 09 :00 (début des activités)
Départ : 16 :30

Prix : 60 € tout compris (par participant pour la semaine)

Animations

Sport, musique, multi-ateliers créations, théâtre, journée découverte, jeux divers, circuit aventure, rencontres citoyennes, un BBQ,...

Nombre de places limité à 15 participants

Un(e) coordinateur(trice), un(e) chef de plaine ainsi que des animateurs brevetés pour la plupart, encadreront les ados.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au C.P.A.S. d'ATTERT
(Tél: 063/22 54 18)

Les bulletins d'inscriptions des plaines seront disponibles fin avril sur le site du CPAS,
via www.attert.be

Environnement

Le contrat de rivière Attert participe à la campagne « sans pesticides »

La campagne « sans pesticides » a été lancée par plusieurs organisations luxembourgeoises, notamment le contrat de rivière Attert, afin d'informer la population sur les risques sanitaires et environnementaux des pesticides et de promouvoir des techniques et méthodes alternatives de gestion des espaces verts.

La campagne vise surtout les zones publiques et urbaines non agricoles, qui n'ont pas directement de valeur économique, mais sur lesquelles on utilise des pesticides principalement pour des raisons purement esthétiques.

A cette fin, un dépliant « Ménages sans pesticides » a été élaboré et sera prochainement distribué à tous les ménages de la commune d'Attert

Contrat de rivière Attert
Maison de l'Eau de l'Attert asbl
33, Grand-rue
L-8510 Redange
Tel. 00352 26 62 08 08
www.attert.com



Les Attertois à la découverte de Bruxelles et du Parlement Fédéral

Le 29 mars dernier, l'ensemble des élèves de 6ème primaire des sept implantations de la commune d'Attert se sont rendus à Bruxelles dans le cadre d'une excursion scolaire.

Durant la matinée, ces 75 élèves et leurs instituteurs se sont rendus sur le site de l'Atomium et ont visité le monument.

Durant l'après-midi, ils ont été accueillis par notre Député-Bourgmestre Josy Arens au Parlement Fédéral.



Jeudi, jour de séance plénière, les enfants ont eu l'occasion d'assister aux débats et de visiter le Palais de la Nation. Dans une salle de réunion de commission, Josy Arens leur a présenté le travail parlementaire et a lancé un débat concernant l'utilisation de facebook. Celui-ci s'est terminé par un vote. Ensuite les élèves ont pu poser de nombreuses questions au Secrétaire d'Etat aux réformes Institutionnelles venu les saluer.

Règlement communal

Divagation des chiens

A la demande de plusieurs concitoyens, nous rappelons un point du règlement communal de police concernant les propriétaires de chiens:



Article 90– Circulation des animaux sur la voie publique et divagation

§ 1er. Tous propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux s'abstiendront de les laisser divaguer sur l'espace public. Les animaux divagants seront placés conformément à l'article 9 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux.

§ 5. Toute personne s'abstiendra d'introduire ou de laisser introduire des animaux dans les parcs, cimetières et les jardins publics sauf aux endroits autorisés et en respectant les conditions imposées. A défaut par le contrevenant de satisfaire aux injonctions, les animaux sont saisis en attendant qu'ils soient réclamés. Les frais de capture et de garde sont à charge du contrevenant.

§ 6. Toute personne s'abstiendra de circuler avec des animaux sur l'espace public sans prendre les précautions nécessaires pour les empêcher de porter atteinte à la commodité de passage et la, sécurité publique.



Fête du Parc Naturel à Tontegrange
les 18, 19 et 20 mai 2012



Invitation
à toutes et à tous



Cette année la fête du Parc Naturel revient à Tontelange et s'associe à Tontegrange, la manifestation née dans la foulée de la première fête du parc naturel organisée à Tontelange, en 2001.

C'est donc un programme d'exception qui vous attend ! Un mélange savoureux des particularités de chacune des 2 fêtes. Voici déjà quelques informations qui vous donneront l'envie de nous rejoindre tout au long de ce week-end festif !



On commence le vendredi par la traditionnelle allure libre des sables à 19h15 qui passera dans la carrière.

Photos prises par Monsieur Raymond Clément dans le cadre du projet de mise en réseau des parcs naturels de la Grande Région dont fait partie le parc naturel de la Vallée de l'Attert.



Samedi

Le matin, une bourse aux vêtements se tiendra sous le chapiteau.

L'après-midi, des ateliers créatifs guidés par Jean-Claude Henriquet, Anne Loriers et Corine Gaul, emmèneront les enfants dès 6 ans dans le monde de la céramique, de la peinture et de l'encre de Chine.

On enchaîne à 16h30 avec un spectacle de chansons pour jeune public avec Thibault et son « 22, v 'là Thibault ! » Un spectacle sérieusement drôle et drôlement sérieux.

A 18h30: l'inauguration officielle de la fête du parc permettra de faire le point sur les projets du Parc naturel et sera également l'occasion pour le Syndicat d'Initiative de remettre ses prix pour les villages fleuris.

A 19h30: pose de la première pierre de l'extension de l'école communale de Tontelange.



Pour suivre, danses et musique feront vivre les granges du village dès 20h30 dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Fire Frost et CHR!S seront les deux groupes musicaux de la soirée.



Dimanche

Le dimanche, la fête sera totale au cœur de Tontelange. En rue, dans les granges et garages, sous chapiteau, sur le parvis de l'église ou sur des pelouses. Au programme, de la musique, des réalisations artistiques, de la convivialité, de l'ambiance, de la culture, des bars mous-seux et des saveurs pâtisseries.

Dès 8h, le petit déjeuner de la Croix-Rouge vous permettra de prendre des forces pour affronter les 3 balades qui vous seront proposées ... le choix sera difficile : une balade ornithologique à 8h, la balade hebdomadaire du SI à 9h30 et une balade nature et géologie à 10h.

Dès 10h30, les granges et garages ouvriront leurs portes artistiques et artisanales.

Dans l'après-midi musique, théâtre, spectacles burlesques mettront l'ambiance dans les rues. La fanfare Los Trogos, les Superluettes chanteuses-comédiennes ou encore Tetinkatinku se chargeront de la partie musicale. La « Rue du Music-hall » proposera un véritable spectacle de music-hall à la fois inédit, délirant, loufoque et moderne. Vincent Pagé et Gustave Marcel vous surprendront au coin d'une rue.



Le Groupe Animation Lottert présentera sa nouvelle création sur la saga de Godefroid de Bouillon, « Dieu le veut » (voir info p.21)

Le parc naturel sera présent au centre de la fête grâce également à ses partenaires qui vous proposeront des animations centrées sur la nature et l'environnement : stand énergie, atelier de cuisine sauvage, atelier géologie, atelier ornithologique, atelier empreinte écologique, atelier naturo-sensoriel, atelier horticulture, atelier macro-invertébrés, ... la liste est longue, il y aura de quoi s'occuper !

Voilà donc un programme alléchant qui vous permettra de passer un week-end festif et convivial dans la tradition de la Fête du Parc et de Tontegrange.

Renseignements : Parc Naturel de la Vallée de l'Attert 063/22 78 55. Le programme complet sur : www.aupaysdelattert.be - <http://tontegrange.skynetblogs.be/>





Attert et Kruishoutem

Un jumelage qui bouge



Comme vous le savez, depuis avril 2004, les communes d'ATTEERT et de KRUISSHOUTEM entretiennent des échanges étroits dans le cadre du jumelage. Pour rappel, KRUISSHOUTEM est une sympathique commune de 8200 habitants située dans le sud de la Flandre Orientale au pied des Ardennes Flamandes. Très souvent, le nom de KRUISSHOUTEM est associé à la production d'œufs et aux fêtes de l'œuf d'or. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette commune est désignée comme la capitale de l'œuf dans notre pays. Comme à l'origine de ce jumelage, la volonté est de montrer que la Belgique existe encore et que nous avons toujours la ferme volonté de développer des projets ensemble au sein des 2 communes

Les deux délégations communales de Kruishoutem et d'Attert



C'est dans ce cadre qu'une délégation attertoise et de Kruishoutem ont été reçues au Parlement Flamand (photo ci-jointe). Ces 2 délégations du Sud et du Nord du pays ont ainsi évoqué les différentes collaborations à venir avec la ferme volonté de tisser des liens plus étroits entre nos 2 populations.

- Au programme :**
- la participation d'une délégation attertoise aux fêtes de l'œuf le w-e Pâques ;
 - la participation des Géants de Kruishoutem le dimanche 20 mai prochain à l'occasion de la Fête du Parc à Tontelange ;
 - la future collaboration avec l'ASBL « Au Pays de l'Attert » (projets Energies...)
 - Comme par le passé, des échanges de jeunes des 2 communes durant les vacances d'été ainsi que la participation des chorales attertoises à un concert de Noël à Kruishoutem.
 - D'autres suggestions d'échanges culturels, sportifs ainsi que des marches organisées communes ont également été émises.

C'est ainsi que dans le cadre de la Fête du Parc, une trentaine de personnes de Kruishoutem participera aux festivités du 19 et 20 mai prochains. A cette occasion, en collaboration avec le **Syndicat d'Initiative d'Attert**, dès leur arrivée le samedi après-midi et pour les personnes qui le souhaitent une visite des plus belles richesses de notre vallée leur sera proposée : paysage, artisans, ... A la suite de la soirée du samedi et dans le but de tisser des liens d'amitiés, ces personnes sont invitées à dormir chez les habitants pour la nuit du samedi au dimanche. Le dimanche, après le petit-déjeuner de la Croix-Rouge, il leur sera proposé de participer à la marche programmée de 8 km.

Si vous êtes intéressés de loger une ou plusieurs personnes ce we du 19-20 mai ou obtenir des informations à ce sujet, vous pouvez contacter dès à présent les responsables : Jules Coibion pour le S.I. (063/23.62.88 ou jules.coibion@skynet.be) ou Mme Françoise Schockert pour la commune (0479 29 13 21 ou francoise.schockert@commune-attert.be)





RÉANIMATION PÉDIATRIQUE

Cette formation a pour objectif de donner une information ponctuelle aux parents pour éviter la panique lorsqu'un bébé s'obstrue ou semble inanimé.

COMMENT ?

En trois heures, vous apprendrez à :

- établir l'état de conscience
- appeler les secours spécialisés (112)
- pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire chez un bébé ou un jeune enfant
- désobstruer un bébé ou un jeune enfant

A la fin du cours, une attestation de participation et une brochure sont remises.

Pour plus d'informations : Pierrette SIMON

063 / 22 56 21
0479/ 08 10 55



Généralions Rurales



Comme le montre la photo, la mise en place de nos jardins suit son cours et la prochaine étape sera la construction de la serre tunnel qui se trouvera à l'arrière plan. Les bandes labourées seront progressivement amandées. Des experts viendront prochainement nous livrer trucs et astuces qui nous permettront de réussir au mieux notre jardin.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans ce projet ouvert à toute personne qui souhaite prendre part à l'aménagement de ces jardins communautaires.



N'hésitez pas à appeler le 063 24 27 72 Paul MARCHAL



PôleEnergie vous informe

Isolation – Primes et réduction fiscale

Pour vous aider à réduire votre consommation énergétique, en isolant votre habitation, la Wallonie et l'état interviennent en octroyant des primes et une réduction fiscale. Vous trouverez plus d'informations ci-dessous :

Primes Wallonie (voir tab. ci-dessous)		Réduction fiscale	
 Wallonie	En fonction des revenus 3 € supplémentaires si isolant naturel		30 % du montant de l'investissement. Max 2.930 € Seule l'isolation du toit est maintenue

	Isolation par le demandeur		Isolation par l'entrepreneur			
Isolation du toit Pas d'audit Max 100 m ²	Si R ≥ 3,5 de 5 à 7 €	Si R ≥ 4 de 8 à 10 €	Si R ≥ 3,5 de 10 à 14 €		Si R ≥ 4 de 13 à 17 €	
Isolation des murs Audit préalable Max 120 m ²			Par l'int. Si R ≥ 1,5 de 20 à 28 €	Dans la coulisse Si R ≥ 1,5 de 10 à 14 €	Par l'ext. Si R ≥ 2 de 30 à 42 €	Par l'ext. Si R ≥ 3,5 de 50 à 62 €
Isolation du sol par la cave Audit préalable Max 80 m ²	Si R ≥ 2 de 5 à 7 €	Si R ≥ 3,5 de 15 à 17 €	Si R ≥ 2 de 10 à 14 €		Si R ≥ 3,5 de 20 à 24 €	
Isolation du sol sur dalle Audit préalable Max 80 m ²			Si R ≥ 1,5 de 13 à 17 €			

Convention des Maires



Sous l'impulsion de l'asbl Au Pays de l'Attert, la commune d'Attert a signé la convention des Maires le 24 février 2012. Cette convention est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergies renouvelables sur leurs territoires.

Par cet engagement, la commune d'Attert vise à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020.

Pour rappel, un conseiller en Energie est à votre disposition gratuitement. Pour tout renseignement, contacter Kévin Mathu au 063/22.78.55 ou par mail (kevin.mathu@attert.be).





Club de Tennis de Table du Val d'Attert

Une saison pleine de satisfactions

Les résultats sportifs

Cette deuxième saison positive a plus que répondu à nos attentes, et nos objectifs sont largement dépassés.

Nos deux premières équipes ont assuré chacune la première place de leur série. Elles monteront donc de division pour la prochaine saison et disputeront pour l'honneur le tour final qui attribuera les titres provinciaux à leurs niveaux respectifs.

La fin de saison des « C » leur laisse entrevoir, malgré une série difficile, une qualification pour un tour final qui pourrait également leur permettre d'accéder à l'échelon supérieur.

Du côté de nos jeunes débutants, ils ont effectué avec tous les honneurs leurs premiers pas en compétition, dans la formule qui leur est réservée.

Dans les compétitions individuelles aussi, nous pouvons nous féliciter des très bons résultats d'ensemble de nos affiliés tant dans les compétitions provinciales que dans les organisations des clubs, avec quelques victoires en tournois et plusieurs médailles aux championnats provinciaux.

Notre environnement

Nous profiterons de l'intersaison pour poursuivre le rafraichissement de nos locaux de Nothomb. La poursuite éventuelle d'une partie de nos activités à Thiaumont sera débattue dans les prochaines semaines.

Stages d'été



Le club organisera des stages d'été, dans le cadre de l'opération « Eté sports » de l'ADEPS lors de la deuxième quinzaine du mois d'août. Les détails pratiques seront publiés sur notre site internet fin juin.

La prochaine saison

2011-2012 n'est pas encore tout à fait terminée mais il nous faut déjà penser à la saison prochaine. Celle-ci débutera par la seconde édition du tournoi transfrontalier organisé en collaboration avec nos voisins luxembourgeois.

Nous alignerons au moins une et probablement deux équipes supplémentaires en interclubs et nous serons encore bien présents également avec nos débutants en promotionnelles.

Les discussions vont aussi bon train quand à la (re-)mise sur pied d'une équipe pour disputer la compétition « Vétérans ».

Pour faire face à notre croissance, des discussions sont en cours pour étoffer notre encadrement afin de continuer à permettre à chacun de s'épanouir dans notre sport en fonction de ses aspirations.

Nous rejoindre ? / Nous aider ?

Depuis le lancement du projet, le club se veut ouvert à tous ; c'est sur cette base qu'il se développe. Tous les coups de main, toutes les suggestions pour être le plus proche possible de vos attentes sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter... sans aucun engagement.

Pour les informations générales (adhésions, agenda, stages d'été, horaires, activités, ...) comme pour le suivi des nos résultats : www.cttattert.be

CTT Val d'Attert, rue de l'Institut Molitor, 42, 6717 Attert 0499/25.24.36

Pour les infos de dernière minute, consultez la page Facebook
« Club de Tennis de Table du Val d'Attert »



Groupe Animation Lottert

Théâtre de rue. « Dieu le veut ! »

Christine Flore est une galoise comblée. Elle dirige chaque année des ateliers de théâtre pour toutes les générations : des plus jeunes en passant par les ados jusqu'aux adultes. Et elle parvient ensuite à rassembler cette population hétéroclite dans une finale. Cette dernière se concrétise par une pièce de théâtre de rue, qui cette année est une fresque historique sur la vie de Godefroid de Bouillon.

Un assemblage de plusieurs ateliers et de plusieurs générations.

Durant l'année, trois ateliers de théâtre fonctionnent en parallèle et fusionnent seulement pour la pièce finale. Comment Christine s'organise t'elle ?

« En effet, je mets sur pied trois ateliers distincts qui débutent en septembre par une formation générale. Les exercices portent sur le corps par des échauffements et une mise en énergie. Ensuite nous travaillons les expressions, les émotions et surtout la pose de voix. Des exercices d'improvisation permettent de faire ressortir les acquis des exercices ». Il s'agit de proposer différents exercices qui sont une préparation à la pratique. Chaque atelier a son propre rythme, son autonomie. Ce n'est qu'à la fin de l'année académique que nous opérons un assemblage pour une pièce finale sur base d'un scénario unique.

Un scénario, à chaque fois original et documenté.

« Pendant les premiers cours, je me documente et écris un scénario pour la pièce de théâtre. Notre XXIe siècle se réfugie dans les mondes qui sentent bon les mythes, le Moyen Age magnifié et les héros en quête d'eux-mêmes. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur un héros local : Godefroid de Bouillon ». Ce chevalier franc, personnage historique poursuit une quête qui à chaque fois lui échappe. « Le scénario décrira le départ pour la première croisade ce 15 août 1096 jusqu'à la prise de Jérusalem ce 15 juillet 1099. L'épisode de la Comtesse Mathilde et de la truite sera également illustré ».

Date des représentations

Une première représentation a eu lieu le 5 mai dernier à l'occasion d'une grande « Journée médiévale ». Au GAL, le grand feu cède sa place au théâtre de rue et maintenant nous nous efforçons d'animer une soirée médiévale. C'est une évolution vers une animation à caractère plus culturel et historique. Depuis quelques exercices, ces soirées du GAL explorent notre histoire ou notre inconscient collectif. Depuis plus de dix ans, les pièces se sont succédées visitant nos contes ou légendes ainsi que notre histoire locale. En 2011 c'était la véritable histoire de Charles Martel et en 2012 celle de Godefroid qui est décrite. Ce sont des fresques historiques présentées avec soin et humour. Effroi et émerveillement ressortent de toutes ces pièces, qu'elles proviennent de nos légendes ou d'ailleurs.



Le spectacle sera présenté, cette année à Lottert, Tontelange et Clairefontaine.

La troupe sera présente le dimanche 20 mai à 18 heures à Tontelange dans le cadre de la fête du Parc Naturel et le dimanche 24 juin à Clairefontaine.



Les acteurs de ... 7 à 77 ans.

Trois ateliers brassant toutes les générations fournissent les figurants. Là aussi, Christine Flore jongle avec tant de talents si différents. Obtenir un tout avec tant de diversité est toujours un défi.

L'atelier des juniors (à partir de 8 ans) se compose de : Merienne Baptiste, Pauline Degué, Adèle Even, Louise Gaspard, Céline Gonzales, Emma Herman, Victoria Lamberty, Clémence Maitrejean, Amélie Neu, Charlotte Michel, Chloé Peter, Anaïs Reding, Camille Schockert, Lucie Volter, Fanny Unterreiner, Alexia Wildschutz, Antonin et Valentin Fonck, Victor Hubin, Nicolas Lamberty, Clément Michel, Nicolas Neu, Florian Salengros, Jaumotte Thibaut, Guillaume Trinquet, Pierrick Verhoosel.

L'atelier des séniors se compose de : Elisabeth Berettini, Amélie Colles, Cathy Molitor, Marie-Paule Neuberg, Véronique Poncelet, Henri Colles, André Jusseret, André Mathay, Josy Mertz, André et Jérôme Remiche.

Des ateliers "théâtre" seront organisés durant les grandes vacances scolaires.
Reprise des ateliers classiques (pour enfants de plus de 8 ans, ados, adultes) en septembre 2012.
Avis aux amateurs.

Informations chez Christine Flore (063.23.34.31 ou 0 498 561 268) et André Mathay (063.22.20.44 ou secretariat.gal@skynet.be)

S.I. Val d'Attert



Programme des activités 2012 du Syndicat d'Initiative

Chaque semaine: marches à travers la commune d'Attert

Au départ de différents endroits de la commune, le SI organise chaque semaine 2 marches d'environ 8 km, pour une durée d'environ 2 heures, **accessibles à tous** et sans frais de participation.

Le **jeudi**: départ à 13h30 et le **dimanche**: départ à 9h30.

Informations auprès de Jules Coibion (063 23 62 88 ou jules.coibion@skynet.be) ou sur www.attert.be

Samedi 19 et dimanche 20 mai: Fête du parc à Tontelange

Samedi 19: remise de prix aux villages fleuris lors de la cérémonie officielle.

Dimanche 20: marche de 8 km accompagnée d'un guide nature. Départ à 9h30.

L'après-midi au stand du SI: présentation des photos des villages fleuris et des différentes marches; **initiation au repiquage de plantes annuelles** semées par nos soins (cosmos, tagètes, zinnias, tomates, etc.). Vous pourrez emporter le résultat de votre travail pour le faire grandir avec patience et amour et en bénéficier tout l'été dans votre jardin...



Dimanche 3 juin: Marche de St Erasme

Cette marche est organisée par le Parc Naturel au départ d'Attert (ancienne église, rue des Deux Eglises)

8h00 Départ en groupe pour la marche de 18 km

9h30 Départ en groupe avec un guide nature pour une marche de 7 km

Possibilité de faire ces deux marches individuellement . Un carnet de route vous sera remis.



Dimanche 30 septembre: Week-end des paysages à Post

En partenariat avec le Parc Naturel et différents artisans de la vallée ainsi qu'avec la collaboration des scouts de Post, le SI prendra en charge le week-end des paysages sur le thème "*Paysages et Savoirs*", une organisation de la Fédération du Tourisme de la Province de Luxembourg.

Les News du SI

Lors de son assemblée générale, le SI a présenté son nouveau comité:

Président: Jules Coibion

Secrétaire: Jacqueline Lepère

Trésorière: Annie Boden

Des nouveaux membres viennent également renforcer l'équipe: Véronique Guebels, Annick Tassigny, Christiane Coibion, Christelle Quiryen et Olivier Duquesne, Cécile Néllis.



Le nouveau comité du SI, dont l'objet est de promouvoir le tourisme au sein de la commune et de contribuer à l'essor de la commune d'Attert, a d'ores et déjà lancé quelques pistes pour les mois à venir. Outre la participation active à divers groupes du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature), il est notamment prévu d'éditer des nouvelles brochures ou autres supports mettant en valeur le cadre pittoresque de la vallée. Les cartes de promenades seront renouvelées et présentées sous forme de fiches. Des nouveaux circuits seront créés. Tous ces projets seront développés en partenariat avec le Parc Naturel de la vallée de l'Attert, la maison du tourisme du Pays d'Arlon et l'administration communale.

Agenda des marches d'été

Juillet-Aout: 3ème Edition des marches de groupe en soirée

Chaque jeudi au départ de différents villages de la Vallée sur une distance d'environ 8 km (± 2 heures)

PAF 2€ (donnant droit à une consommation au retour), gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Rassemblement à 19h15, départ de la marche à 19h30

Renseignements auprès de Jules Coibion (063/23 62 88) ou

jules.coibion@skynet.be ou

www.attert.be

* Pour la marche du 30 août à Lischert: rassemblement à 17h15, départ à 17h30

La marche sera suivie d'un barbecue (sur réservation)

Date	Lieu de rendez-vous	Club d'accueil
5 juillet 2012	Nobressart (centre du village)	La Fontaine
12 juillet 2012	Nothomb (église)	La Détente
19 juillet 2012	Post (ancienne école)	Le Triangle
26 juillet 2012	Attert (maison communale)	Attert en Fleurs
2 août 2012	Tontelange (église)	Culture et Loisirs
9 août 2012	Heinstert (église)	Le Tilleul
16 août 2012	Thiaumont (église)	Chorale à Travers Chants
23 août 2012	Parette (centre du village)	L'Abreuvoir
30 août 2012*	Lischert (maison du village)	Groupe Animation Lischertoise



Jayandra asbl

Weekend "Jayandra" 12 et 13 mai

Samedi 12 mai 2012

· **concert** à partir de 20H avec à l'affiche :
« **WHAT ABOUT IT?** » Tribute **PATHI SMISH**
« **THE STONE JACKSON BAND** » classic rock, new rock, punk rock, hard rock and even just plain rock

Prévente 3 euros, entrée sur place 5 euros (si vous souhaitez des préventes nous en mettrons à disposition au parc musique ou vous pouvez nous joindre au 0496039298)

· **Spectacle de milles feux** à partir de 23H00 : Un spectacle de feux avec jongleries, chaînes enflammées, bâtons du diable et musiques d'ambiance. Le feu assuré !!! **Ambiance party** à partir de 24H00, soirée platines avec «DJ STEPH» au charbon pour revisiter les anciens et nouveaux tubes qui nous ont tous fait transpirer. Cocktails divers et variés.



Dimanche 13 mai 2012

· **Repas autour de l'Asie (sous réservation)**

à 12H00, avec présentation de nos projets et découverte de notre orphelinat népalais. Repas avec buffet entrée apéro, curry indien, buffet dessert, plein de surprise, ambiance assurée.

· **Animations ludiques autour du monde**

à partir de 15H00, animation pour les petits et les grands avec un **QUIZZ géant**, atelier de jonglerie et création de balles, château gonflable, atelier de djembes, grimages, fabrication de parachutes ??, etc. Toutes ces activités seront organisées et entourées par une équipe d'éducateurs belges et étrangers pour le bonheur de vos enfants.

Participation adulte 18 euros, enfant 8 euros (sous réservation par internet info@jayandra.org ou par téléphone au 063 217.851 Veuillez préciser votre nom de réservation, le nombre de personnes et votre mode de paiement. Vous pouvez payer par virement sur notre compte bancaire, ou sur place le jour même. En sachant qu'il est plus simple pour nous de payer à l'avance par virement.)

Si vous désirez réserver par virement le numéro de compte est IBAN BE10035564546004
BIC GEBABB

Où? A la Salle "Le Foyer Ardent à Schockville" rue du Foyer Ardent Schockville 6717 Attert

Asbl « Le Tilleul »

WE du Tilleul:

Vendredi 29/06 - 21h - Concert de Gallows Pole - A tribute to Led Zeppelin .

Cinq musiciens de la région de Mons qui reprendront de manière magistrale les succès de ce groupe mythique des années 70.

Dimanche 1er - Repas et animations villageoises

- **Bibliothèque du Tilleul: permanence le dimanche de 11 à 12h - 1X/mois**

De nombreux livres pour enfants et adultes. Prêts gratuits en collaboration avec la Bibliothèque provinciale.

Infos: Serge Schmit - 063/222790



Parc Naturel

Fête de la Saint-Erasme le 3 juin à Attert

Comme le veut une tradition vieille de 320 ans, le 1^{er} dimanche du mois de juin est dédié à Saint-Erasme, patron de la vieille église Saint-Etienne. Construit en 1547, ce joyau architectural mérite tout l'intérêt dû à son grand âge. Ainsi, l'asbl « Au Pays de l'Attert » et le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert profitent de la fête de Saint-Erasme pour organiser une série d'animations le dimanche 3 juin autour de l'édifice.

A 8h : départ en groupe pour une marche de 18 km, pour les sportifs.

A 9h30' : les amateurs de grand air et de découvertes pourront prendre le départ pour une marche guidée par une guide nature et terroir de 7 km. Il est possible de faire ces deux marches individuellement. Un carnet de route sera remis au départ ou durant l'après-midi sur demande.

A partir de 14h30', Jacqueline Servais, Walter Lenders et Albert Rochus du groupe « Trivelin » vous proposeront un répertoire de musiques traditionnelles d'Ardenne et de Gaume avec vielle, cornemuse, accordéon chromatique et clarinette. En 2^e partie, le groupe Encuentro cordial formé par Roland Broux et Michel Gillain nous transporteront dans un univers aux consonances hispaniques. Participation au concert : 6€.

L'Atelier pictural

Exposition : “ Partages des plaisirs Artistiques de dessins, peintures, Origamis et installations à Attert »

Dans la chapelle et la cave du centre Robert Schuman d'Attert se tiendra durant tout le weekend de Pentecôte et le premier de juin une exposition d'œuvres artistiques de l'Atelier du Presbytère d'Attert ainsi qu'une présentation de l'art de l'Origami et des peintures.

L'exposition regroupe des créations artistiques réalisées par des enfants, des jeunes et des adultes, élèves de l'Atelier pictural de Danielle Godart et accueille deux invités, Ariane Lentz et André Lanois. Ces artistes du plaisir créatif vous proposent de partager leurs aventures artistiques du monde de la forme, en deux et trois dimensions.

Dates d'ouvertures de 14h à 18H : - samedi 26, dimanche 27, et lundi 28 mai
- samedi 2 et dimanche 3 juin 2012

Vernissage le samedi 26 mai à 14h30 à la Chapelle du Centre Robert Schuman D'Attert.

Bienvenue à tous et toutes qui avez envie d'un partage de créativité : des ateliers de pratiques (dessin, peinture, Origami) vous sont proposés à ces mêmes dates.

Nous aimons nous retrouver le mardi soir ou le mercredi après-midi dans l'Atelier du Presbytère d'Attert pour peindre ou dessiner. Nous explorons des techniques (pastels, fusains, crayons, aquarelles, peintures acryliques, collages, techniques mixtes ...), nous sommes des aventuriers de l'art pictural, nous apprenons dans le plaisir, sans jugement, pour la satisfaction d'oser la créativité et de découvrir la magie de ce qui se réalise sous nos yeux et en nous. Le langage plastique nous permet ce lien magnifique entre l'imaginaire et la réalité...



Harmonie « L'Aurore de Thiaumont »

Week-end de la fête de Thiaumont – du 17 au 21 mai 2012

Jeudi 17 : Hämmelsmarsch à 15 h suivi d'un "Happy hour" de 19h à 21h à la salle Aurore Thiaumont.

Vendredi 18 : concert exceptionnel avec *Albert Blues Band* et en première partie *Destroy the Ananas* - Entrée 8 €, Prévente 5 €

Samedi 19 : Traditionnel Kiirmes Grill. Animation musicale.

Entrée 10 €. Réservations : aurore.thiaumont@gmail.com ou chez Freddy Oswald 063.22.15.41, Daniel Oswald 063.22.82.90, Christelle Schrobiltgen 0476.53.93.67

Dimanche 20 : repas de midi campagnard avec au menu jambonneau grillé

Entrée 12 € - Réservations : aurore.thiaumont@gmail.com ou chez Freddy Oswald 063.22.15.41, Daniel Oswald 063.22.82.90, Christelle Schrobiltgen 0476.53.93.67

L'après-midi : animation foraine - BBQ Luxgrill Wurst / Mettwurst

17h00 : concert de l'harmonie de Holtz

A.L.E.

L'ALE d'Attert permet à certains chômeurs de longue durée ou des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale d'effectuer des petits travaux pour des particuliers, des asbl, des autorités locales,.... Ces activités sont réalisées dans des secteurs divers, allant de la surveillance d'enfants en passant par le jardinage, le bricolage et bien d'autres.

Les ASBL et autres associations non commerciales peuvent utiliser les services de l'ALE pour les tâches qui de par leur nature, leur importance ou leur caractère occasionnel sont habituellement effectuées par des bénévoles, et qui ne relèvent pas de la gestion journalière : entretien vestiaires, aide dans le déroulement de différents évènements, ...

Michel, Kévin et Patrick ont retrouvé un travail en équipe le temps de parcourir les routes à l'extérieur des villages de la commune pour ramasser les déchets.



ALE d'Attert

Agence Locale pour l'Emploi d'Attert

Le bureau est accessible

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

063/24.27.87 ou ale@atttert.be



Autres manifestations

-  **Mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 mai 2012**
Nothomb, 10ème tournoi des jeunes
Org.: A.S. Nothomb-Post
-  **Dimanche 20 mai 2012**
Nothomb, Tournoi de Sixtes (seniors et juniors)
Org.: A.S. Nothomb-Post
-  **Dimanche 27 mai 2012**
Nothomb, Fête de la gymnastique (démonstration, repas, animations diverses)
Org.: Club « La Détente »
-  **Vendredi 1er juin 2012**
Nobressart, Run& Bike, 17km
Org.: www.nobressart.eu/sport
-  **Vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 juin 2012**
Nothomb, Kermesse
Org.: A.S. Nothomb-Post
-  **Vendredi 22, samedi 23, dimanche et lundi 25 juin 2012**
Nobressart, Fête du Village
-  **Dimanche 19 août 2012**
Heinstert, Fête d'été: brocante à partir de 17 h rue du Brugknapp, concentration de voitures anciennes place de l'église,
Jambon à la broche à 12h salle Concordia et animations à 16h
Org.: Société Royale de Musique Concordia Heinstert asbl, tél: 063 22 27 87 ou thierymich@yahoo.fr
-  **Samedi 25 août 2012**
Nothomb, Tournoi du Souvenir (Réserves)
Org.: A.S. Nothomb-Post

PCDR

Les consultations de la population ont commencé. Vous pouvez suivre l'évolution du programme en cliquant sur le lien qui se trouve sur la première page de notre site internet www.attert.be



==> <http://pcdrattert.eklablog.com/?349468>



SERVICES COMMUNAUX - HORAIRES D'OUVERTURE

Administration Communale

Bureaux accessibles



- lundi de 8h30 à 11h45
- mardi de 8h30 à 11h45
- mercredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30
- jeudi de 8h30 à 11h45
- vendredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
Tél : 063/24.27.70 Fax : 063/24.27.71



administration@attert.be
www.attert.be

Police Communale

Bureaux accessibles



- lundi de 8h00 à 12h00
- mardi de 8h00 à 12h00
- mercredi de 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00
- jeudi de 8h00 à 12h00
- vendredi de 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
Tél : 063/44.01.90 Fax : 063/21.77.89
e-mail : zp5297.attert@skynet.be

C.P.A.S. – Centre Public d'Action Sociale

Bureaux accessibles



- Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 16h30

Permanence sociale

- mardi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 15h30
- jeudi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 15h30

Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
Tél : 063/22.54.18 Fax : 063/22.39.10
e-mail : cpas@attert.be

Enseignement Communal

- Heinstert – Thiaumont - Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie dir f.f.

193, Chemin des Ecoliers à Heinstert
Tél : 063/22.12.03

- Metzert – Tontelange

M. THIELTGEN Eric dir. f.f.

25, Millewee à Metzert
Tél : 063/21.66.74

- Nothomb – Attert

M. FONCK Jean-François

69, Rue Nicolas Roeltgen à Nothomb
Tél : 063/21.66.16



A.L.E. – Agence Locale pour l'Emploi

T.S.A. – Titres Services Attert asbl

Bureaux accessibles



- Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h00
- Ou sur Rendez vous

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
Tél : 063/24.27.87 Gsm : 0474/732137
Fax : 063/24.27.71
e-mail : ale@attert.be

Parc à conteneurs

Horaire d'ouverture été (du 01/05 au 31/10)

du lundi au vendredi de 12h00 à 19h00
samedi de 9h00 à 18h00



Horaire d'ouverture hiver (du 01/11 au 30/04)

du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
samedi de 9h00 à 18h00

Route Attert-Schadeck à 6717 ATTERT
Tél : 063/23.62.45

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert



Au Pays de l'Attert asbl

Bureaux accessibles du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

Voie de la Liberté, 107
à 6717 ATTERT
Tél : 063/22.78.55 Fax : 063/22.16.98
e-mail : asbl.apda@attert.be

La Chemisière de la Vallée

**Centre de repassage – atelier couture retouches
gérée par le CPAS d'Attert**

Horaire d'ouverture

- lundi de 7h15 à 12h15
- mardi de 8h15 à 12h15
- mercredi de 13h00 à 20h00
- vendredi de 13h00 à 19h00
- Samedi de 9h00 à 12h00



Chemin des Ecoliers, 205 à 6717 HEINSTERT
Tél : 063/41.12.88

Fax : 063/22.39.10 – e-mail : cpas@attert.be

Bureau Postal

Bureau accessible

Lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi :
14h30 à 18h00

Voie de la liberté, 105 à 6717
ATTERT

Tél : 063/37.01.96

